

Biophytis a présenté son protocole de phase 3 dans le traitement de la sarcopénie

Paris, France, Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 22 mars 2024 – 07h00– Biophytis SA (Nasdaq CM : BPTS, Euronext Growth Paris : ALBPS), («Biophytis» ou la «Société»), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liés au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge a présenté son protocole de phase 3 visant à démontrer le potentiel de Ruvembri™ (20-hydroxyecdysone) dans le traitement de la sarcopénie lors de l'*International Conference on Frailty & Sarcopenia* (ICFSR), qui s'est tenue du 20 au 22 mars 2024 à Albuquerque.

L'étude de phase 2 SARA-INT a montré des résultats prometteurs sur la performance physique, avec une amélioration significative sur le test de marche de 400 mètres, atteignant 0,07 m/s dans la population " Full Analysis Set " et 0,09 m/s dans la population " Per Protocol ". Ces résultats ont été reproduits dans des sous-populations prédéfinies présentant un risque plus élevé de handicap moteur. Sur la base des résultats de l'étude de phase 2 SARA-INT et des résultats des études SPRINTT et LIFE, Biophytis a conçu une étude clinique interventionnelle de phase 3, randomisée, en double aveugle et contrôlée par placebo (l'étude SARA-31), qui devrait inclure 932 sujets. Le poster présenté à la conférence ICFSR, qui détaille les objectifs et le design de l'étude, peut être consulté en cliquant sur ce [lien](#).

Stanislas Veillet, Directeur Général de Biophytis, a déclaré : « *L'étude de phase 3 SARA-31 évaluera l'efficacité et la sécurité de Ruvembri™ dans le traitement des patients sarcopéniques à risque de déclin fonctionnel et d'invalidité. Après avoir reçu l'autorisation pour lancer l'étude en Belgique et aux Etats-Unis, notre candidat-médicament apparaît comme le plus avancé dans cette indication et nous recherchons activement des partenaires pharmaceutiques pour le développer et financer son accès au marché.* »

* * * *

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments dans les maladies liées au vieillissement. Ruvembri™, notre principal candidat médicament, est une petite molécule, en développement dans des maladies neuro-musculaires (sarcopénie et dystrophie musculaire de Duchenne) et cardio-respiratoires (Covid-19) liées à l'âge. Des résultats cliniques prometteurs ont été obtenus dans le traitement de la sarcopénie dans une étude internationale de phase 2, permettant d'envisager le démarrage d'une étude de phase 3 dans cette indication (projet SARA). La sécurité et l'efficacité de Ruvembri™ dans le traitement de la COVID-19 sévère ont pu être étudiés dans une étude clinique de phase 2-3 internationale (projet COVA), positive. Une formulation pédiatrique de Ruvembri™ est en cours de développement pour le traitement de la Dystrophie Musculaire de Duchenne (DMD, projet MYODA). La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, dans le Massachusetts. Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur Euronext Growth (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825) et les ADS (American Depositary Shares) sont cotées sur Nasdaq Capital Market (Ticker BPTS - ISIN : US09076G1040). Pour plus d'informations, visitez le site www.biophytis.com.

Communiqué de presse

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "a l'intention", "tendances", "plans", "estimations", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il ne peut être garanti que les déclarations contenues dans ces énoncés prospectifs seront vérifiées, celles-ci étant soumises à divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques qui ne sont pas encore connus de Biophytis ou qui ne sont pas actuellement considérés comme significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Veuillez également vous référer à la section "Risques et incertitudes auxquels la société doit faire face" du rapport financier annuel 2022 de la société disponible sur le site internet de BIOPHYTIS (www.biophytis.com) et tels qu'exposés dans la section "Facteurs de risque" du formulaire 20-F ainsi que d'autres formulaires déposés auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission, USA). Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Contacts Biophytis

Relations Investisseurs

Nicolas Fellmann, Directeur Administratif et Financier

Investors@biophytis.com

Médias

Antoine Denry : antoine.denry@taddeo.fr – +33 6 18 07 83 27

Nizar Berrada : nizar.berrada@taddeo.fr – +33 6 38 31 90 50